

Communauté de communes
Thiers Dore et Montagne
47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS
contact@cctdm.fr
04.73.53.24.71
www.cctdm.fr

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 19 MAI 2021 à 16H

Date de la convocation : 12 mai 2021

Le Bureau de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 19 mai 2021 à 16h, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS, sous la Présidence de Tony BERNARD.

Membres du Bureau présents :

Tony BERNARD, Stéphane RODIER, Rachel BOURNIER, Olivier CHAMBON, Ludovic COMBE, Daniel BALISONI, Bernard VIGNAUD, Sophie DELAIGUE, Philippe CAYRE, Philippe BLANCHOZ, Frédéric CHONIER, Claude GOUILLON-CHENOT, Chantal CHASSANG, Pierre ROZE, Jean-Pierre DUBOST, Thomas BARNERIAS, Bernard LORTON, Christiane SAMSON, Jany BROUSSE, Patrick SAUZEDDE, Martine MUNOZ, Georges LOPEZ, Michel GONIN, Jean-François DELAIRE, Jean-Éric GARRET.

Membres absents excusés : Daniel BERTHUCAT, Michel COUPERIER, Caroline GUELON, Didier ROMEUF, Serge FAYET, Serge THEALLIER, Didier CORNET, Sylvain HERMAN, Éric CABROLIER.

Membres ayant donné procuration :

Ghislaine DUBIEN à Jany BROUSSE
Hélène BOUDON à Stéphane RODIER

Secrétaire de séance : Thomas BARNERIAS

CONTRAT DE VILLE VALIDATION DES ACTIONS ET DES SUBVENTIONS POUR 2021

Rapporteur : Stéphane RODIER, Vice-Président

Dans le cadre du Contrat de Ville, l'appel à projet pour 2021 a été lancé le 10 décembre 2020 pour un retour des dossiers de demande de subvention au 15 janvier 2021. L'objectif est de permettre la mise en œuvre d'actions sur les quartiers politique de la ville en les accompagnant financièrement. Le Comité de Programmation s'est réuni le mardi 13 avril 2021.

Il est rappelé que les montants proposés respectent l'enveloppe qui a été estimée par la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) en 2019 avec la Ville de THIERS à hauteur de 89 623 euros.

Membres du Bureau en exercice :

36

Membres du Bureau présents :

26

Membres du Bureau représentés :

2

Total votants :

28

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** les actions des porteurs de projets pour un montant total maximum de **89 623 euros** (tableau annexé à la présente délibération) ;
- **Approuve** l'attribution des subventions ;
- **Autorise** le Président à signer les conventions à intervenir.

TOTAL VOTANTS : 28	Membres présents : 26	Membres représentés : 2	Non-participation :
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 28	Pour : 28		Contre :
Abstentions :			

Pour ampliation certifiée conforme,

Le Président,

Tony BERNARD,
Maire de Châteldon

